

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 40 du 29 novembre 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

relatif à l'organisation et au fonctionnement du secrétariat général de la garde nationale.

Du 1er octobre 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ relatif à l'organisation et au fonctionnement du secrétariat général de la garde nationale.

Du 1^{er} octobre 2018

NOR A R M D 1 8 2 3 8 9 8 A

Textes abrogés :

A compter du 4 octobre 2018 : Arrêté du 18 juin 2014 (JO n° 147 du 27 juin 2014, texte n° 49 ; signalé au BOC 36/2014 ; BOEM 200.2.1).

A compter du 4 octobre 2018 : arrêté du 27 mars 2017 (n.i. BO ; JO n° 80 du 4 avril 2017, texte n° 18).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 200.2.1

Référence de publication : JO n° 228 du 3 octobre 2018, texte n° 12 ; signalé au BOC n° 40/2018.

JO n° 228 du 3 octobre 2018, texte n° 12